

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 7 MARS 1918

G.-E. DION, Administrateur

La Vraie Cause

Dans son discours sur la motion Francoeur M. L. A. Cannon disait : "La défaite de Laurier en 1911 a été le signal d'un fléchissement de notre influence à Ottawa, d'une diminution du respect des autres provinces pour notre opinion et de nos droits comme libres citoyens de ce pays."

L'effet est certain, inutile de le cacher, mais la cause que lui donne M. Cannon est absolument fautive. M. Laurier n'a pas été battu en 1911 sur une question de race ou de droits particuliers à notre race, mais il a été battu sur une question de tarif. Seul le régime de protection de nos industries nationales, l'a emporté sur le régime de réciprocité que voulant imposer M. Laurier. Cette politique de protection, inaugurée par Sir John McDonald, en 1878, a développé l'industrie nationale ; reposant sur des bases solides, et éminemment nationales, elle est devenue une politique essentiellement canadienne, et tout parti qui voudra la détruire sera infailliblement battu. C'est la cause de la défaite de M. Laurier en 1911.

De cette défaite, vouloir déduire la conséquence de la diminution de notre influence à Ottawa et le mépris de nos droits dans les autres provinces, c'est commettre une erreur historique, que seul l'esprit de parti peut enfanter et justifier.

La vraie cause la seule cause de notre déchéance, remonte plus loin que 1911. Elle remonte à 1896. C'est l'attitude de M. Laurier, de ses partisans et de ses alliés sur la question des écoles du Manitoba qui a amené cette déchéance.

Quand un homme ne se respecte pas lui-même, il n'est pas respecté par les autres.

Quand cet homme prétend incarner toute ou presque toute une race, qu'en fait son idole, et le suit aveuglément, c'est toute la race qui n'est pas respectée par les autres races.

Quand cet homme, pour des avantages de parti, descend jusqu'à sacrifier et mépriser les droits, privilèges et revendications de ceux de sa race, comment voulez-vous que les autres n'en fassent pas moins ?

C'est ce qui est arrivé à M. Laurier et à ses partisans de Québec en 1896.

La question des écoles du Manitoba était une question épineuse soulevée par le gouvernement libéral du Manitoba. Elles passionnait les esprits, elle était devenue difficile à régler à cause des passions politiques.

Cependant le parti conservateur à Ottawa reconnaissant le bien fondé des revendications de nos frères du Manitoba, s'appuyant sur une décision du plus haut tribunal de l'Empire, qui avait déclaré que nos frères avaient des griefs et que le Parlement Canadien avait le droit d'y remédier, résolu de la régler.

Un projet de loi appelé "Bill Rémiédiateur", fut présenté au Parlement. Il était appuyé par tous les évêques catholiques du Canada qui demandaient aux deux chefs politiques, Sir Chs. Tupper et M. Laurier (Sir depuis) de bien vouloir travailler à faire adopter ce projet de loi, tel qu'il était alors, après un amendement qui avait satisfait la minorité.

Malgré certaines déflections, tous les conservateurs se rallièrent autour de Sir Chs. Tupper et appuyèrent le Bill.

Par contre M. Laurier resta sourd aux appels de la minorité catholique, il méprisa les conseils et les supplications de nos évêques et entouré des rouges de Québec et de quelques fanatiques orangistes des autres Province, il combattit le Bill de toutes ses forces et réussit au moyen d'une obstruction systématique qui dura plus de deux mois, à empêcher la passation de ce Bill.

Il eut même l'audace de proclamer à la face des protestants, que tant qu'il occuperait un siège dans la Chambre, il ne s'occuperait pas d'aucune religion dans la discussion des affaires politiques et lançant un défi aux évêques, il leur dit : "qu'il ne permettrait pas à aucune personne quelconque de le violenter", c'est-à-dire de peser sur son opinion, au moyen de lettres, télégrammes, circulaires ou mandements.

Cette révolte de M. Laurier contre l'Episcopat Catholique, ce défi lancé à nos évêques, amusèrent beaucoup et remplirent de joie tous les anti-catholiques et tous les anti-francos-canadiens du Canada.

Les élections générales suivirent la dissolution du Parlement et elles se firent sur la question des Ecoles du Manitoba.

M. Laurier proclama dans les Provinces Anglaises que s'il arrivait au pouvoir, jamais il ne toucherait à la question du Manitoba. Sa formule "Hands off". Dans la Province de Québec, il dit et répéta et fit dire et fit répéter par ses candidats, qu'il donnerait à nos frères du Manitoba, plus que ne leur donnait le Bill Rémiédiateur.

Cette politique à double face donna la victoire à M. Laurier, le 23 juin 1896 et il recueillit 35 voix de majorité dans la Prévérance.

Tous les journaux rouges du temps, tous les anti-catholiques, tous les mangeurs de Canadiens-français et tous les orangistes avec la Sentinelle en tête, se permirent de joie à cause de cette victoire libérale, ils proclamèrent à l'envi que le règne des évêques, la tyrannie cléricalle, la question des Ecoles du Manitoba, étaient bien morts et enterrés.

Arrivé au pouvoir en 1897 M. Laurier renia ses promesses et tous les rouges déchirèrent les papiers qu'ils avaient signés durant les élections et s'assirent sur leur signature, tout comme les Boches de ce temps-ci. Tous ensemble ils approuvèrent le règlement bâtarde et boiteux que M. Laurier avait fait avec M. Greenway et déclarèrent audacieusement que la question était réglée.

Cette révolte du parti rouge, ce défi à l'autorité religieuse la lâche trahison des partisans de M. Laurier dans Québec cette attitude devant les attaques des orangistes, ont fait voir aux anti-catholiques et anti-français, qu'ils pouvaient maintenant compter sur les rouges de la Province de Québec et avoir toutes les audaces pour achever la ruine de nos frères dans les autres Provinces. Ils n'avaient pas à sa gêner parce qu'ils étaient appuyés par Laurier et le parti rouge. C'est ainsi qu'en 1905, ils mirent le couteau sur la gorge de Laurier, pour l'empêcher de mettre une clause dans la constitution des deux nouvelles Provinces de l'Ouest, protégeant les catholiques et les Canadiens-français.

M. Laurier eut peur et recula et le parti rouge recula avec lui. C'est ainsi que chaque fois que depuis 1896 que nous avons voulu réclamer nos droits et privilèges dans les autres Provinces, nous avons trouvé un bloc solide dans les autres provinces, bloc appuyé par le parti rouge de la Province de Québec. C'est donc de 1896 que date le fléchissement de notre influence à Ottawa et la diminution du respect des autres Provinces pour notre opinion et nos droits comme citoyens libres.

L'attitude de M. Laurier et de ses partisans au parlement et durant les élections de 1896, a été la véritable cause de l'effet déploré par M. Cannon. Inutile de la chercher ailleurs, elle est là.

M. Bourassa qui disait que M. Laurier était l'homme le plus néfaste qu'avait produit la province de Québec, avait bien raison. M. Laurier a fait plus de tort à sa province et à ses compatriotes que tous les fanatiques des autres provinces réunies. Il leur a enlevé l'estime et le respect des autres provinces.

**Ministère de L'Agriculture
FREDERICTON**
Cours Abrégés d'Agriculture
Donnés à St-Hilaire de Madawaska
Les 19 et 20 MARS 1918
Dans la Salle de la Beurrerie Centrale

N. B.--Les Cours seront donnés en français et par des spécialistes en culture et en industrie animale.

R. W. REEK,
Sous-ministre de l'Agriculture.

Trois hommes s'empoisonnent à Edmundston

Trois employés de la compagnie Fraser à Edmundston se sont empoisonnés dans la nuit de dimanche à lundi avec de l'alcool de bois, un poison très violent. Ce sont Alfred Gagnon, Joseph Conlombe et un nommé Dionne tous de Montréal.

Alfred Gagnon est mort dans la nuit de dimanche à lundi. Le docteur Simard fut appelé en toute hâte aussi que le curé, mais ils n'ont pu arriver à temps, la victime n'était

plus qu'un cadavre. Joseph Conlombe après des souffrances horribles est mort lundi soir. Le nommé Dionne est parti pour Montréal. On dit qu'il restera aveugle.

Ces trois employés pensionnés chez un nommé Breton qui a loué la maison de Madame Fred Gagnon. Conlombe était marié et âgé de 28 ans. Gagnon était non marié et âgé de 27 ans.

Le coroner, M. L. J. Cyr a tenu une enquête.

Quelle triste mort, et quelle leçon pour ceux qui par une imprudence folle se permettent de boire, en guise de boisson, toutes sortes de liqueurs, comme Bay Rum, Eau de Floride, et autres. N'y a-t-il donc pas de bout à la folie humaine ?

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :
Caraget, M. P. E. Moreault, Gérant
Bathurst, A. Alain, Gérant
Edmundston, F. H. Bourgoin, Gérant
Moncton, J. E. St-André, Gérant
Norton, L. J. Melanson, pro-Gérant
St-John, D. W. Harper, Gérant

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement, les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

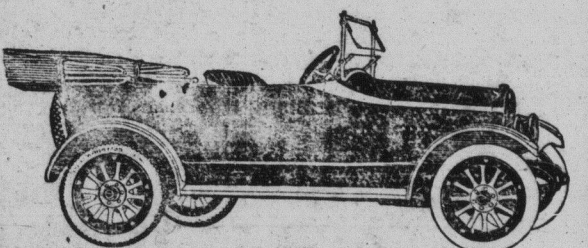
"Gray Dort"

LA MARQUE de la QUALITE

Lorsque vous voyez cet emblème, vous trouverez un char qui donne une satisfaction continue aux amateurs d'automobiles. Prenez des informations avant d'acheter un cher. Le "Gray Dort" représente 60 années d'expérience dans la construction de voitures et d'automobiles.

Le moment ne sera jamais plus propice que maintenant pour acheter une automobile. Les automobiles étaient, il y a un an, à leur prix le plus bas—elles n'atteindront jamais un plus bas prix. La cherté des matériaux et de la main d'œuvre, qui est une cause directe de la guerre, sera maintenue pendant des années après la fin des hostilités. C'est donc le moment le plus propice pour acheter une automobile—et la voiture la plus avantageuse, pour le public en général, est sans contredit la

"GRAY DORT"



LIVRAISON IMMEDIATE
JOS. N. THIBAUT,
Edmundston, N. B.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Cultivateurs lisez
"Le Madawaska"